

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES APPALACHES
MUNICIPALITÉ DE SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS**



AVIS PUBLIC

Est par la présente donné, par la soussignée Sylvie Mercier,
directrice générale/greffière-trésorière, de la susdite municipalité,

QUE :

Le conseil de la municipalité a adopté le règlement 2023-06-285 relatif au comité de démolition amendant le règlement 2023-03-282 lors de la séance du 4 juillet 2023.

Ce règlement peut être consulté aux heures normales d'ouverture du bureau municipal, sis au 4118, Route 112, Sacré-Cœur-de-Jésus.

Donné à Sacré-Cœur-de-Jésus, ce 6 juillet 2023


Sylvie Mercier
Sylvie Mercier

Directrice générale et greffière-trésorière